

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 25 Dimension humaine du management			
Code	ECCM3B25DHM	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Rose-Line CLIPPE (rose-line.clippe@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour buts :

- de sensibiliser les étudiants à l'importance des relations humaines dans les groupes de travail;
- d'approfondir la connaissance du rôle de la fonction humaine dans l'entreprise;
- de sensibiliser les étudiants à l'importance du bonheur au travail, à la gestion du stress;
- de décrire le processus de recrutement du point de vue de l'employeur mais aussi préparer les étudiants à cette étape;
- de sensibiliser les étudiants à la nécessité de définir une politique cohérente au niveau des rémunérations, de la formation, de l'évaluation du personnel et de sa mobilité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

5.6 Gérer une équipe et favoriser les collaborations eu sein du service ou du département

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue cette activité d'apprentissage , l'étudiant sera capable, à travers un examen écrit :

- de décrire ce qu'est la gestion du capital humain de l'entreprise ;
- de décrire les notions de leadership et de coaching ;
- d'expliquer l'importance de la motivation et d'une bonne communication;
- de démontrer l'importance du bonheur au travail ;
- de décrire la démarche du recrutement tant du point de vue du recruteur que du candidat.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM3B25DHMA Dimension humaine du management

24 h / 1 C

Contenu

1. INTRODUCTION : généralités, historique.
2. LES ENJEUX STRATÉGIQUES : définition, objectifs, conditions d'établissement de bonnes relations humaines, notions de leadership et de coaching.
3. LE BONHEUR AU TRAVAIL : importance de la motivation du personnel, la gestion du stress (burn-out), le NWOW (new way of working), bonheur et performance.
4. LA COMMUNICATION ET LE TRAVAIL COLLECTIF : les moyens permettant de favoriser une bonne communication dans l'entreprise. Les facteurs influençant les comportements et le rendement d'un groupe.
5. LE RECRUTEMENT : analyse des besoins, recherche du candidat, recrutement web 2.0, sélection, accueil.
6. APPRÉCIATION DES PERFORMANCES : usages possibles d'une évaluation, méthodes, acteurs de l'appréciation du personnel, formations, administration des salaires.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral illustré par PowerPoint

Illustrations au moyen d'exemples, certains sous format vidéo.

Exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Dans le syllabus, exemples de questions d'examens à l'issue de chaque chapitre.

Séance de questions – réponses avant l'examen.

Ouvrages de référence

- 1) Gadin L. – Guérin F. – Pigeyre F., Gestion des ressources humaines, Dunod, 2007
- 2) Vanhee L., Happy RH , 4° édition, Collection KnoWay, La Charte, 2014
- 3) Pink D, La vérité sur ce qui nous motive, Zen Business, 2014
- 4) Dorel M. Le management libéré, Hélène Jacob, 2014
- 5) Hamel G. Ce qui compte vraiment. Les 5 défis pour l'entreprise, Eyrolles Paris, 2012
- 6) Getz Isaac et Carney Brian M, Liberté & Cie. Quand la liberté des salariés fait le bonheur des entreprises, Fayard, Paris, 2012.
- 7) Nayar V. Les employés d'abord, les clients ensuite , Diateino, 2011
- 8) Liger P. Marketing RH, 3° édition, Dunod, 2013
- 9) Taskin L. et Dietrich A. Management humain De Boeck, 2016
- 10) Durruty B. Vivement lundi ! Les éditions de l'homme, 2015

Supports

Syllabus disponible sur l'intranet et, à la demande, sur support papier

Liens des vidéos exploitées disponibles sur l'intranet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

En cas de note inférieure à 10/20, l'échec apparaîtra comme tel sur le relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE concernée.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude), la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE concernée.

N.B. La non-présentation de l'épreuve ou d'une partie de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'UE.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation		100				100

Dispositions complémentaires

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) la mention dont il est question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE.

N.B. La non-présentation de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).